ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 21/02/2022

Origine :		**Visa :** Président **ou** vice-présidente	
Destinataire **M. ou Mme**	**Section/Autre**	**Destinataire** **M. ou Mme**	**Section/Autre**
ARMOUGOM Sabrina	Crédit Agricole	BROUARD-ARENDS Isabelle	Membre section YOGA
JOUQUAND Laurent	Élu Miniac-Sous-Bécherel	COMMUNIER Jacky	Père Licencié section Badminton
ÉTIENNE Manu	Taï Chi Chuan	MORIN Dominique	Membre section Cyclo
ÉTIENNE Olivier	Président Romillé Animation	DENAIS Daniel	Trésorier section Pétanque
SEIGNEUR Régine	Présidente section Yoga	DAUCE Bertrand	Président section Pétanque
MAHÉ Sophie	Sport Santé	DAVID Delphine	Membre section Danse
SICOT Axel	Salarié ASR (Football)	PRUAL Christian	Président ASR
PRUAL Pascale	Licenciée Badminton	SEURU Bernard	Trésorier ASR
LESCARRET Thomas	Président Section Volley-Ball	BARBRE Cathy	Président section CAP
CHÉRUEL Véronique	Membre Conseil d'Administration	LAVAREC Frédéric	Membre section CAP
GAUDEMER Laurie	Stagiaire ASR / Licenciée Tennis	GAUDIN Hervé	Membre section CAP
LE SCANF Bruno	Président Section Cyclisme	FARAULT Ronan	Adjoint aux sports Romillé
ARMAND Sandra	Secrétaire section Qwan Ki Do	LE FOL Jean-Michel	Président section Cyclo
HERSANT Anne	Salariée ASR Siège	LAURANS Arnaud	Secrétaire section FOOTBALL
DUVAL Mickaël	Président section Qwan Ki Do	LE CLECR MALO	Membre Conseil d'Administration
DAUCÉ Henri	Maire de Romillé	BRIAND GUENAËLLE	Présidente Section Marche nordique
HAMON Frédéric	Membre section Cyclisme	HAMON Armelle	Membre section CAP
URVOIS Peggy	Membre ASR Pétanque/Basket	PENARROYA Richard	Trésorier section BASKET
DENOUAL Sandrine	Trésorière section Cyclisme	MORIN Isabelle	Licenciée Marche nordique
BARDEL Philippe	1er Adjoint au Maire de Romillé	MAILLARD Arnaud	Président section danse
GOUYA Raphaël	Co-président section Badminton	PRIOUL Ronan	Co-président section basket
RUGGIERO Ciro	Salarié ASR Siège	CORNU Mégane	Salariée ASR Siège
MÉNARD Philippe	Directeur salarié ASR Siège		

Excusés : Marc Faveere-président section TENNIS, Jean-Michel Huet et Pierrick CORLOU-Co-présidents section Football, Frédéric POISSON co-président section Volley.

La séance est ouverte à 19h10. Le nombre de participants est de 45 personnes.

ORDRE DU JOUR

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT 3

2. RAPPPORT D'ACTIVITÉS - DIRECTEUR 4

3. EXPRESSION DES SECTIONS 5

4. PAROLE À LA MUNICIPALITÉ 6

5. INVITÉS ET PARTENAIRES 7

6. RAPPORT FINANCIER 8

7. LES PROJETS ASR 12

8. REMERCIEMENTS 15

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le Président, Christian PRUAL.

« Bonjour à tous,

Je vous remercie pour votre présence à notre Assemblée Générale.

La saison 2020-2021 a été une saison très particulière, encore une fois, avec un grand nombre d'évènements qui n'ont fait que de compliquer notre fonctionnement.

A la fin de l'été 2020, nous pouvions croire à un début de saison comme les autres même si la COVID planait au-dessus de nos têtes.

Malheureusement, cela ne s'est pas fait attendre, puisqu'au mois de novembre un nouveau confinement est arrivé pour stopper toutes nos activités.

Là encore, nous nous sommes adaptés grâce à l'engagement des salariés et de tous les bénévoles.

Je tiens à vous remercier et à vous féliciter pour ce dévouement dans vos sections et au sein de l'A.S.R.

Malgré l'arrivée du vaccin au début 2021, ce n'en était pas terminé avec cette crise sanitaire puisque pour la première fois nous avons fait une saison blanche sportivement même si certaines pratiques ont pu se poursuivre en visio et parfois en extérieur, notamment au début du printemps.

Cette saison restera ancrée dans nos mémoires.

Pour l'A.S. Romillé ce fut aussi une année de changements avec le départ de son poste de Président, Pascal Guéguen, qui fut un grand président faisant avancer et évoluer l'A.S. Romillé dans l'air du temps.

Je le remercie pour tout ce qu'il a accompli avec Bernard Seuru, le Trésorier, notamment.

En ce début d'année 2021, j'ai donc accepté de prendre la présidence de notre Association avec un bureau renforcé, composé de 14 personnes, en espérant pouvoir faire perdurer ce qui avait été mis en place par le passé.

C'est aussi un moment crucial pour notre Association qui se retrouve à la croisée des chemins pour évoluer, s'adapter, pérenniser et mettre en place l'A.S. Romillé de demain avec une nouvelle gouvernance qui nous permettra d'affronter l'avenir sereinement.

A ce sujet nous avons déjà entamé un premier virage en créant un poste de directeur de l'Association.

Notre nouveau directeur est Philippe Ménard, que la plupart d'entre vous connaissent déjà.

Il a pris son poste officiellement le 1er juillet 2021.

Nous avons accueilli de nouveaux salariés, stagiaires et services civiques au sein de notre Association.

Je leur souhaite la bienvenue.

Autre point très important de cette 2ème partie de saison, notre déménagement au 18 Bis place de l'église, lieu de notre nouveau siège. Ces nouveaux locaux plus spacieux, nous ravissent et nous y sommes bien.

Je remercie la mairie pour ces nouvelles infrastructures.

Je veux aussi remercier l'ensemble du Bureau pour son investissement.

Je remercie aussi nos salariés et les bénévoles qui ont fait face et qui ont su s'adapter à la situation et aux changements.

Merci aussi à tous nos partenaires qui ne nous ont pas lâchés et qui ont continué à nous soutenir.

Enfin, notre association a traversé cette crise sanitaire avec sérénité et responsabilité tout en continuant à défendre nos valeurs.

Merci à tous. »

Christian PRUAL

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS – DIRECTEUR

Le Directeur, Philippe MÉNARD.

« Bonsoir à tous,

L'année sportive que nous venons de vivre a été riche de rebondissements et d'adaptation pour l'ensemble des sections sportives qui ont dû faire face à nombre d'annulations de manifestations. La mise en place du chômage partiel, des aides de l'état, des aides du conseil départemental combinés à l'innovation et l'ingéniosité des sections (élaborations de vidéo, mise en place de visios…) ont permis de maintenir l'activité mais la période que nous venons de traverser a fortement fragilisé l'investissement des bénévoles.

L'année 2020-2021 a été synonyme d'adaptations en matière de gestion des salariés, ballotés entre le télétravail, les arrêts de travail, les arrêts maladie, les congés paternité et maternité, la mise en place de formations puis des annulations de sessions de formation. Mais une année riche en dynamique salariale avec pas moins de 6 recrutements au cours de l'année 2021 - l'arrivée de Clément Noël (ASR Danse), Hugo Piel et Lou-Ann Leray (ASR Tennis), Sarah Hivert (ASR Basket) , Axel Sicot (ASR Football) ainsi qu'Emile Grot en tant que volontaire en service civique et un changement de fonction me concernant. Je suis désormais en poste depuis 6 mois et je prends la mesure de ce poste progressivement, étape par étape, très bien accompagné par l'ensemble du bureau et plus particulièrement par Bernard et Christian. J'en profite pour remercier l'ensemble des salariés pour leur adaptation, leur investissement sans faille et leur bienveillance durant cette période délicate.

Une année 2020-2021 qui nous a vu changer de locaux et intégrer l'ancienne Maison Plessis, 18B place de l'église au mois de Juin. Plus de place, plus de convivialité en perspective et une volonté accrue de faire de ce lieu un lieu de vie et de partages mais la situation en a décidé autrement. Éloignement des bénévoles, généralisation de la visio-conférence, appauvrissement et annulation des formations et pour terminer annulation des premiers cafés des bénévoles que nous souhaitions mettre en place. Bref, une année délicate…

L'impact a également été important dans nos actions au cœur de notre pôle d'éducation populaire. Nos actions de prévention et nos interventions dans le champ social avec le CD35, le Clic Noroît n'ont pas été reconduites. La pérennisation de ces actions s'avère compliquée lorsque le maillage local n'est pas suffisamment fort. Cela fait partie des axes d'amélioration et d'accompagnement auprès des communes du territoire. Nous sommes, conjointement, de plus en plus connus et reconnus comme un partenaire de l'activité physique adaptée et du Sport Santé comme en témoignent les dernières conventions signées cette année avec la maison de Santé Claude Rosenzweig à Gévezé et l'association Helena de La Mézière.

Enfin, les animations sportives gratuites organisées durant les vacances scolaires (Toussaint et Pâques) ont été très fortement plébiscités avec une centaine d'enfants inscrits pour ces deux périodes de vacances. L'animation été 2021, bien qu'adaptée en raison de la crise sanitaire – pas de camp mais des stages, a fait le plein également et nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes. Enfin, et pour symboliser, cette reconnaissance et ce professionnalisme, l'ASR participe également à différentes instances (OF, Comité Départemental) et manifestations en lien avec la formation des jeunes pour contribuer à leur employabilité.

Après une année 2019-2020 catastrophique (-17%) , les effectifs remontent progressivement. Il nous faudra encore quelques années pour retrouver les effectifs de 2019. Le dispositif Pass'Sport a largement contribué à cette relance sportive.

Philippe MÉNARD

3. EXPRESSION DES SECTIONS

Philippe : « Afin de préparer au mieux cette AG, nous avons échangé avec l'ensemble des présidents de sections pour mesurer leurs satisfactions, leurs besoins, leurs attentes, leurs inquiétudes. Les éléments qui en ressortent sont les suivants :

- Inquiétude/Infrastructures (sol R Cutté) – le risque d'absence de manifestations engendre une perte financière pour les sections sportives
- Satisfaction Fichier de suivi – visibilité, réactivité et confiance
- Inquiétude distension liens Mairie/ASR avec moins de présence dans les salles et sur les terrains
- Inquiétude forte concernant la position de la mairie de ne pas autoriser les affichages publicitaires dans les ERP pour réduire la pollution visuelle. Cette décision impacte le développement de partenariats et sponsoring.
- Inquiétudes également concernant la baisse de l'engagement bénévole.

***Inquiétudes face aux infrastructures :**

Prise de paroles de Ronan PRIOUL, co-président de la section Basket : la salle Rue René Cutté vieillit mal. Il va falloir intervenir au niveau du sol. La section a connu un blessé sur un entraînement. La section a rencontré également des problèmes avec les filets des paniers et a dû procéder elle-même à ces changements.

Raphaël Gouya, co-président du Badminton rajoute un pb sur le sol ; grosse déformation du sol surtout sur le terrain central. Il n'est plus possible d'envisager de tournois. L'inquiétude est sur la sécurité des pratiquants.

Il mentionne également les tracés et revient sur le fait qu'il est important de consulter les usagers afin que cela convienne aux besoins de ces derniers. Si le sol est refait complètement, il serait souhaitable de faire une concertation avec les Associations utilisatrices. (Ronan FARAULT intervient en mentionnant qu'il y aura bien entendu une concertation).

***Satisfaction par rapport aux outils partagés et certaines réponses apportées**

L'outil mis en place par l'ASR et la mairie sera présenté plus tard par Véronique Lefeuvre.

***Inquiétudes distension liens mairie / ASR** :

Quelques sections s'interrogent sur la nouvelle architecture de la municipalité, auprès de quel interlocuteur intervenir. Pour Philippe BARDEL, c'est plus facile pour la municipalité d'aller directement vers les sections mais c'est un souhait partagé de vouloir remonter les informations auprès du siège. Un outil partagé entre la mairie et l'AS Romillé a été mis en place et devrait favoriser une compréhension mutuelle.

***Inquiétudes Développement de Partenariat :**

Capacité de développer du partenariat et d'afficher, de venir poser des panneaux, autour du terrain de foot, dans les salles ?

***Inquiétudes par rapport au Bénévolat** :

On peut remarquer un grand manque d'investissement des licenciés. Cela fait déjà quelques temps que l'on a pu remarquer que les gens sont de plus en plus consommateurs et ne participent que très peu aux vies des sections.

Prise de paroles d'Arnaud MAILLARD, Président de la section DANSE. Cela ne concerne pas seulement notre Association. « Les gens ont peur d'être recrutés » et sont effrayés par le travail que l'on pourrait leur demander. Du coup, très peu d'entre eux participent aux Assemblées Générales et cela est bien regrettable. Les gens sont consommateurs et non acteurs.

4. PAROLE À LA MUNICIPALITÉ

M. DAUCÉ, maire de Romillé, prend la Parole.

« On sort de deux années difficiles pour l'A.S. Romillé et également pour la municipalité. Il nous a fallu réorganiser nos services afin de fluidifier les différents rapports.

La municipalité a besoin aujourd'hui que les associations l'aide à hiérarchiser les priorités. Les différents processus de réparation sont en route mais les élus sont frustrés car cela met beaucoup de temps. Les différentes instances sollicitées mettent beaucoup de temps à répondre, ce qui freine d'autant plus les décisions finales.

Les investissements pour les différentes rénovations ne sont pas sans conséquences financières.

Les besoins financiers pour les travaux à réaliser sur la salle Anita Conti s'élèvent à 167 000€. Quant à la salle Rue René Cutté, ceux-ci s'élèveront vraisemblablement à 100 000€ pour refaire le sol. Devons-nous refaire l'intégralité du sol ou bien juste les parties abîmées ? M. Le Maire souligne que la volonté de la Mairie est belle et bien présente dans ces travaux à réaliser.

M. DAUCÉ tient à souligner qu'il n'y aura pas de publicité permanente sur le terrain de Football Synthétique. Le souhait de la Municipalité lors de la réalisation de cette nouvelle infrastructure a été de respecter l'environnement. Une publicité mobile sera quant à elle envisageable mais aucune publicité fixe. M. Le Maire insiste sur le fait que cela fait aussi parti du Pôle Education Populaire de ne pas surcharger cette infrastructure de publicité.

Sur les salles, cela pose moins de problème.

Quelle est la meilleure façon de travailler ensemble ? Il sera nécessaire de redébattre sur le sujet lors de la signature de la prochaine Convention Triennale.

M. Le Maire souligne qu'un tiers des licenciés de l'A.S. Romillé habitent en dehors de la Commune et que cela renforce la qualité du travail de notre Association. Se pose également la question d'augmenter les subventions ou bien de faire payer davantage les usagers.

La Commune a aujourd'hui, plus que besoin de militants associatifs.

Les élus ont un devoir envers les enfants pour les emmener vers le sport. La Municipalité a la volonté d'aider l'A.S Romillé. Il faut trouver des solutions tout en débattant. »

Philippe BARDEL, Adjoint en charge de la vie associative et du développement culturel et sportif, mentionne que les animations commencent à reprendre.

« Nous sommes toujours dans une période compliquée ; et cela est pareil pour tout le monde. Les élus ont également du mal à avancer sur les différents projets, sur les éléments de communication, sur les rendez-vous… qui sont mis en place. C'est frustrant de ne pas voir la vie associative redémarrer plus vite. C'est pour l'instant plus un sauvetage qu'un développement.

Il faut cependant redire que nous avons de bien beaux équipements au sein de notre commune mais que nous étions très loin de nous douter des coûts des entretiens des bâtiments existants. Il y a un gros souci sur ce point, concernant les différentes infrastructures et la municipalité en est consciente.
Une remise à niveau des bâtiments actuels est prévue sur les deux prochaines années.

5. INVITÉS ET PARTENAIRES

Nous remercions comme chaque année, la présence de Mr Jouquand, adjoint aux sports à la mairie de Miniac sous Bécherel. Notre partenariat avec le club de la détente perdure depuis plusieurs années et nous les remercions pour leur confiance. Nous remercions également la présence de Mme Mahé, infirmière ASALEE au sein de la Maison de Santé Claude Rosenzweig (MSCR), structure partenaire (Activités Physiques Adapatées) depuis ce mois de janvier 2022, ainsi que Mme Armougom représentante du Crédit Agricole de Romillé.

Enfin, nous excusons Mme Aloysia Le Touzo, responsable de la Mission Sport et Animation numérique et Développement social au sein de l'Agence départementale du pays de Rennes, représentante du Conseil Départemental, dont le soutien financier est très précieux au cours de cette période délicate.

6. RAPPORT FINANCIER

Présentation et analyses réalisées par le Trésorier, Bernard SEURU.

BUDGET 2020-2021

Le réalisé 2020-2021 :

Dépenses ASR Siège et sections (les principales lignes budgétaires)

60 - ACHATS	***30 328,28 €***
61 - SERVICES EXTERIEURS	***11 300,24 €***
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
621 REDEVANCE ANIMATEURS	81 187,93 €
6238 CADEAUX, DONS	4 655,98 €
6281 COTISATIONS A L'ASR	7 399,00 €
6281.02 COTISATIONS (Fédé, Ligue)	34 096,16 €
6288 ENGAGEMENT TOURNOIS	9 105,00 €
	146 532,64 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	
6411 SALAIRES	126 886,77 €
645 CHARGES SALARIALES (AGEFOS, Chorum, Mutuelle)	34 965,32 €
	163 926,39 €
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 194,01 €
66 – CHARGES FINANCIÈRES	226,75 €
670 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 660 ,00 €
86 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : Bénévolat (17 400 heures)	***261 000,00€***
TOTAL Dépenses :	**618 168,31 €**

Recettes ASR Siège et sections (les principales lignes budgétaires)

70 - PRESTATIONS DE SERVICES

701 PRODUITS : Fêtes & manifestations	13 384,07 €
706.001 COTISATIONS ADHERENTS	149 491,85 €
706.002 PRESTATIONS SERVICES	99 045,16 €
	271 853,78 €

74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION

74.001 SUBVENTION MUNICIPALE	19 522,00 €
74.002 ETAT (Chômage Partiel)	27 950,77 €
74.003 CD 35 - FAPA	23 850,00 €
74.004 5 COMMUNES (PEPS)	7 785,00 €
74.005 Autres SUBV.	1 994,13 €
	91 131,90 €

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

758 SPONSORS ; DONS	18 203,90 €
759 AUTRES (CPAM - FORMATION)	6 229,89 €
	24 433,79 €
87-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : Bénévolat (17 400 heures)	***261 000,00€***

TOTAL Recettes 639 438,27€

Septembre 2020 à Août 2021

ASR Siège + sections

RECETTES	**639 438,27 €**
DEPENSES	**618 168,31 €**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**21 269,96 €**
Dettes (Prêt COVID)	***22 500,00 €***

Bernard SEURU mentionne que les charges salariales ont été faibles sur cette saison sportive en raison des aides liées à la COVID. Cette saison, l'ASR siège a souhaité faire reconnaître les contributions des volontaires afin de valoriser le bénévolat et rendre compte de l'utilité sociale de notre Association. Il a été demandé à chacune des sections de calculer et donc de valoriser les heures des divers bénévoles. On remarque que cela n'est pas sans conséquences puisque 17 400 heures ont été relevées, symboles d'une capacité d'autofinancement forte (40%). On note par ailleurs que, malgré un soutien financier renforcé cette année de par les différents dispositifs des collectivités (Etat, Conseil Départemental, Commune, …), la part de subventionnement reste très mesurée (14%).

Le budget 2020-2021 est voté à l'unanimité.

Le prévisionnel 2021-2022 :

Dépenses ASR Siège et sections : (les principales lignes budgétaires)

	2020-2021	2021-2022
60 - ACHATS	*30 328,28 €*	*64 987,75 €*
62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS	*146 532,64 €*	*193 207,00 €*
64 -CHARGES DE PERSON.	*163 926,39 €*	*197 200,00 €*
86 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : bénévolat	*261 000,00 €*	*260 000,00 €*
TOTAL Dépenses	**618 168,31 €**	**740 347,75€**

Recettes ASR Siège et sections (les principales lignes budgétaires)

70 - PRESTATIONS DE SERVICES	*265 353,78 €*	*364 049,59 €*
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION	*87 631,90 €*	*87 137,00 €*
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	*24 333,79 €*	*19 570,00 €*
87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : bénévolat	*261 000,00 €*	*260 000,00 €*
TOTAL Recettes	**639 438,27€**	**740 347,75 €**

Bernard SEURU fait remarquer à l'assemblée que les sections ont prévu un retour à la normal dans leur prévisionnel avec notamment un élan quant aux manifestations sur la saison à venir.

Le nombre de salariés correspond à 6 temps plein aujourd'hui.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Demande de subvention municipale :

10.00 € par jeune adhérent (- 16 ans) :	*579 X 10.00€ =*	*5 790,00 €*
08.00 € par adulte adhérent (+ 16 ans) :	*764 X 8.00€ =*	*6 112,00 €*
Aide aux manifestations et sections (Pétanque, Rotte, Cyclisme, Qwan Ki Do…):		*15 000,00 €*
Aide Animations vacances scolaires :		*12 000,00 €*
Aide à l'emploi et fonctionnement :		*18 400,00€*

Soit une demande globale de 57 302,00 €

L'Association sollicite une aide aux manifestations afin que tous les projets des sections soient épaulés par la Municipalité.

La demande de financement pour les diverses animations d'éducation populaire pendant les vacances scolaires est plus importante que les années passées pour soutenir les animations gratuites très plébiscitées par les enfants des 5 communes.

Enfin, l'Association sollicite un soutien financier à la création du poste de directeur afin de renforcer sa structuration, son dynamisme face aux différents enjeux à venir (perte de bénévolat, communication, lourdeurs administratives, judiciarisation…)

L'ensemble de ces remarques explique cette sollicitation d'une subvention municipale à la hausse.

Pour apporter des éléments de compréhension et de mise en perspective, l'ASR rappelle que, selon une étude réalisée par Le Mouvement associatif de juin 2020, les besoins des associations employeuses ont fortement évolué depuis la crise sanitaire. Le top 3 de ces besoins sont

- Les moyens de protection (41%, +6 points)
- La confirmation des subventions annoncées (41%, +10 points)
- Les aides financières exceptionnelles (33%, +10 points)

Associations après le confinement - 18 juin 2020 – Le Mouvement Associatif

7. LES PROJETS DE L'ASR

CRÉATION DE GROUPES DE REFLEXION :

***Infrastructures et relations avec la mairie :**
Prise de parole de Véronique CHÉRUEL, membre de l'ASR Siège

Le but de ce groupe est de faire un relais entre l'ASR et la Mairie en dressant les états des lieux réguliers des infrastructures afin de faciliter le suivi ; d'optimiser l'utilisation des équipements et structures existantes dans la planification notamment entre les sections et les autres Associations communales.
Ce groupe doit être force de proposition auprès des sections et de la municipalité

Utilisation d'un outil informatique afin que chaque section puisse faire état de ses retours pour que les problèmes soient traités le plus rapidement par les élus et les services municipaux.
Cet outil servira également a traité dans l'urgence les soucis rencontrés et d'éviter la mise en péril de la sécurité des bénévoles, des pratiquants, des éducateurs.
L'outil doit être mis à jour régulièrement par les sections. La démarche a été proposée à la mairie ainsi qu'aux services municipaux.
Un fois par mois, Philippe MÉNARD, Directeur de l'Association, rencontre Céline OVIDE, responsable des services techniques afin de faire un point.
Une première rencontre a eu lieu avec les services municipaux, les élus de la commission aux affaires sportives, M. BARDEL afin de leur expliquer nos démarches et de pouvoir croiser à l'avenir nos méthodes.

***Budgétaire – Mise à disposition des éducateurs sportifs et consolidation de ressources financières**

Un travail de revalorisation des coûts de la mise à disposition des éducateurs sportifs auprès des sections de l'ASR a été réalisé et une nouvelle facturation est mise en place depuis le mois de septembre 2021. Ce travail et cette revalorisation étaient nécessaires pour assurer la pérennisation des emplois.
Concernant les éducateurs sportifs entièrement dédiés à leur section (Tennis, Danse, Football), une réflexion est en cours et un travail a été réalisé avec la section Football. Il doit être poursuivi au cours de l'année auprès des sections tennis et danse.
Par ailleurs, Il nous faudra également engager une réflexion concernant la valorisation du travail administratif réalisé pour les sections sportives « employeuses » ou non. La seule carte ASR, adhésion à l'Association, ne permet pas aujourd'hui de financer l'ensemble des services administratifs mis à disposition des sections.

***Les statuts – Dispositif Local d'Accompagnement et Gouvernance**
Parallèlement à ces questions de financement, Christian PRUAL évoque la nécessité de refondre les statuts de notre association pour prendre en compte sa nouvelle architecture (direction par exemple) mais aussi pour permettre l'élection ou la désignation de représentants des partenaires au sein de notre conseil d'administration. Le règlement intérieur pourra être modifié ainsi qu'une chartre pour les adhérents.
Pour ce faire, l'Association a décidé de faire appel à un Dispositif local d'Accompagnement (DLA) pour la guider dans ces démarches réflexives.

***Actions solidaires**

Bertrand DAUCÉ, Président de la section Pétanque informe de l'organisation d'une manifestation qui aura lieu le 10 septembre 2022 pour Jéhanne, une jeune fille handicapée. Bertrand invite les sections qui le souhaitent à se rallier à cette manifestation précisant que toutes les recettes seront reversées à la famille de cette jeune fille.

***Handisport**

Cathy BARBRÉ, Présidente de la section Course à pied présente le projet phare de sa section.

Frédéric LAVAREC, licencié depuis plusieurs années au sein de la section est devenu et est reconnu malvoyant aujourd'hui et la section Course à pied souhaite l'accompagner dans son projet.

Frédéric souhaite participer à des compétitions en tant que personne en situation d'handicap.

Cathy BARBRÉ explique alors à l'Assemblée la démarche et l'avancée de sa section dans l'accompagnement du projet de Frédéric, qui est aujourd'hui un projet fort au sein de la section.

POURQUOI ?

Nous pensons qu'il est essentiel de prendre en compte les particularités chaque adhérent de notre section en offrant des conditions sécurisées, mais aussi adaptées à ses capacités et à ses ambitions.

COMMENT ?

- La bienveillance du groupe : 6 personnes au sein de la section se sont proposées pour être « Guide » pour Frédéric. Cela consiste à le soutenir, l'aiguiller et l'accompagner dans ses diverses compétitions.
- L'engagement individuel
- L'organisation des entrainements et des courses

QUEL EST L'INTÉRÊTDE S'AFFILIER À LA FFH POUR L'ASR ?

- Le sportif identifié peut participer à des compétitions
- Formation
- Aides financement
- Assurance adaptée
- Label Handisport
- Structure identifiée au sein du réseau

À QUOI S'ENGAGE-T-ON ?

- Création bureau : secrétaire + trésorier
- Cout affiliation
    - Association : 150 € + 2x29€
    - Sportif 66 €
- Modification des statuts de l'ASR

La parole est donnée à Frédéric, ému du soutien de sa section pour son projet ainsi que de celui de l'Association.

Frédéric a ce projet en tête depuis 2 années déjà, dans le but d'essayer de participer aux prochains Jeux Paralympiques. Il avait entendu un jour à la radio que les Jeux Paralympiques allaient être ouverts au grand Public.

Frédéric a réalisé une première compétition samedi dernier pour le plaisir d'y participer car il n'est pas encore reconnu auprès de la Fédération. Cela a été un gros stress ; il faut réussir à se coordonner avec le guide et cela va leur demander un gros travail. Il nous explique que lors de Marathons, il peut être épauler par deux guides.

Il espère être affilié à partir de septembre afin de pouvoir concourir

Cela devrait aider à la réflexion, et communiquer sur ce label par la suite au sein des diverses sections de l'Association.

La section Pétanque stipule par exemple qu'elle dispose aujourd'hui de 4 licenciés en position d'handicap.

***Demande de stage**

Présentation réalisée par Véronique CHÉRUEL, future tutrice avec Philippe MÉNARD.

Une jeune fille de la Commune de Romillé, adhérente et bénévole au sein de la section TENNIS a fait une demande de stage de 3 mois auprès de l'AS Romillé dans le cadre de son Bachelor 2 (Win Sport School), du 11 avril au 8 juillet 2022 (30h/semaine). Le siège de l'Association a validé son stage au sein de la structure.

Puis dans la continuité, elle souhaiterait poursuivre en alternance au sein de notre Association afin d'obtenir son Bachelor 3.

Objectifs de ce stage :

- Maîtriser les étapes clés de la communication et de la promotion des évènements sportifs
  Identifier les cibles de communication
  - Mettre en place des animations périphériques aux évènements des sections et du siège.
  - Valoriser les ressources humaines

Les activités confiées à Laurie au cours de son stage seront les suivantes :

- Promotion des évènements sportifs de l'ASR
- Couverture médiatique des évènements sportifs (Annonces, Publications, Photos, communication via les réseaux…) – Captations vidéo, photos
- Valorisation du bénévolat – reportage photos, interviews
- Mise à jour des réseaux sociaux et site internet
- Faire un état des lieux des différents outils de communication pour envisager une ossature d'un livret de présentation des activités

Le siège a décidé de lui accorder une gratification de 345,15€ par mois d'avril à juillet pour un total de 1 380,60€.

Concernant l'Alternance en Bachelor 3, cette formation devrait se faire de septembre 2022 à juin 2023.

- L'Alternance se déroulerait avec une semaine en Organisme de Formation (OF) et une semaine au sein de l'ASR ou lundi et mardi en OF et fin de semaine à l'ASR selon les modalités définies par l'OF.
- Le coût de la scolarité de l'année de formation au sein de Win Sport School sera pris en charge en intégralité par notre OPCO l'AFDAS – Reste à charge ASR : 0€
- Le coût de l'alternance : la grille de rémunération est réalisée en fonction de l'âge et du parcours de formation. Concernant Laurie, le coût de la rémunération (53% du SMIC) s'élèverait à environ 800€/mois.
- Une aide unique à l'embauche d'apprenti majeur de 8 000,00 € pourrait être octroyée par l'état dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » si le contrat est signé avant le 30/06/2022.

Les attentes de l'AS Romillé :

- Elles seront à affiner en fonction de ce qui aura été mis en exergue à l'occasion du stage
- Un travail de communication, non seulement pour promouvoir mais surtout pour fédérer l'ensemble des sections sportives
- Une mutualisation des actions, voire des animations des sections – évènements sportifs coorganisés
- Une valorisation des ressources humaines – Exposition tournante
- Une réalisation d'un « livrable »

Laurie GAUDEMER prend la parole et manifeste sa vive envie de commencer son stage au sein de l'ASR et de pouvoir apporter ses connaissances.

***Animations partagées :**

La perte d'engagement bénévole nous invite à réinventer les animations au cœur de nos sections et de notre association. Olivier Etienne, président de Romillé Animation, association partenaire, témoigne de cette nécessité et de cette volonté de coorganiser des projets pour éviter l'essoufflement des bénévoles.

On peut espérer ainsi voir naître des projets inter-associations – Organisation d'un tournoi de Volley à l'occasion du Feu de la St Jean le 25 juin 2022, des projets intersections co-portées par l'ASR Football et l'ASR Tennis qui aujourd'hui organisent un repas à emporter mais qui demain pourraient coorganiser une animation sportive, des projets partenariaux avec d'autres structures autres (écoles, entreprises, collectivités et structures partenaires…) dans le cadre de Paris 2024.
A plusieurs, nous serons plus forts.

8. REMERCIEMENTS

Christian PRUAL, Président, remercie l'ensemble des personnes présentes ce soir d'être venues participer à cette Assemblée Générale.

Fin à 21h45.

Le Président de l'ASR